

St Rémy, le 05 novembre 2023



Agrément J. & Sports 13 645 du 22 mars 1954
Fondée par Paul de Coubertin en 1885
Adresse administrative : 5, Les Grandes Bruyères – la Gare
91470 Boullay-les-Troux
01 60 12 42 67 – 06 83 18 98 99
jean.guillon91@gmail.com
Site internet : www.avenir-st-remy.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AVENIR 2023 du 21 Octobre 2023

L'Assemblée générale, régulièrement convoquée par mail et/ou lettre du 20 septembre 2023, s'est ouverte à 10h00, Salle du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

25 sociétaires sont présents et 13 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de l'assemblée.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président tient à remercier les adhérents présents et remercie également la Commune de St Rémy et le service 'vie associative' qui mettent gracieusement la salle et ses équipements à disposition.

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL de l'AG du 9 Octobre 2022

Aucune question n'est posée.
Le procès-verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023 (RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT)

3)

- **Effectifs 2022-2023**
 - o 79 membres (58 anciens et 21 nouveaux), dont :
 - 20% de jeunes (< 18 ans)
 - 30% de féminines
- **Travaux** : Les principaux chantiers prévus ont été réalisés
 - o Réalisation d'un parement en bois sur une partie de la façade du stand
 - o Travaux d'entretien, aménagement de nos locaux
 - o Maintenance des postes de tir avec notamment les câbles/cibleries des 25M et 50M

Grand merci aux bénévoles ayant réalisé ces actions

Activités sportives 2022-2023

- o Saison sportive Adultes 10M
Les matcheurs de L'AVENIR ont répondu présent pour :
 - La formation des nouveaux tireurs.
 - Aux challenges internes 10M, pistolet et carabine, sur 400,
 - Au Challenge 10M à distance du CDTY
 - Aux Championnats FFTir 10M individuels et par équipe de Club
 -
- o Palmarès des Championnats Hiver 10 Mètres 2021-2022
 - Championnat Départemental

- 20 participants
- 3 podiums : 1 Or pour Yann Jambrun, 1 Bronze pour Alexandre OLESSINA
- Des très beaux scores pour Axelle BUISSON et Paul REISDORF
- Championnat Régional
 - 20 qualifiés mais seulement 11 tirs effectués (Les demandes de dérogations pour contraintes professionnelles/scolaires n'ont pas été acceptées par la Ligue.)
- Championnat de France : 1 qualifiée, mais n'a finalement pas pu y participer
-
- Championnat par équipe 10M (4 équipes, 2 équipes carabiniers et 2 équipes pistoliers) :
 - Les 4 équipes ont tiré le championnat départemental à Montesson
 - Une équipe de carabiniers et une équipe de pistoliers ont été qualifiées pour les championnats régionaux et y ont participé à Montreaux
 -
- Saison sportive Adulte Été
 - Armes anciennes
 - Renan MARCHAND a participé au Départemental, Régional et France
 - Yves BOSCHAT a participé au Départemental et au Régional
 - 25M/50M
 - 4 participations au départemental
 - 3 carabiniers sur la discipline 50 balles couché 'match anglais'.
 - 1 Pistoliers 50m
 - Tir aux Armes Réglementaires
 - Lena Roques a participé au Départemental et Régional
- Saison sportive écoles de tir 10M
L'avenir a participé aux championnats et aux matchs amicaux du circuit 78
Circuit EdT
 - 17 tirs ont été réalisés par nos jeunes dans 5 clubs
 - Axelle Buisson a été première toute la saison en carabine cadette sur tous les matchs, et terminera 1ere au classement consolidé cadettes
Départemental & Régional
- Olivia Duval, minime, pour sa première compétition s'est qualifiée au régional
- Challenge interne 10M Pistolet
 - 1er : Bruno DE ARAUJO & Héloïse AUGER
 - 2ème : Yann JAMBRUN
 - 3ème : Jean GUILLON, Florence AUGER & Christophe DUBOIS
 -
- Challenge interne 10M Carabine
 - 1er: Cléo RENAT
 - 2ème : Axelle BUISSON
 - 3ème : Eva GRANIER-MORANGES

Les Challenges internes ainsi que les compétitions externes ont été gérés par Alexandre OLESSINA assisté par Bruno DE ARAUJO

Les Challenges internes ont pour but d'inciter nos tireurs à se mesurer à eux-mêmes, évaluer leur progression, corriger leurs erreurs et leur donner le goût de la compétition : "MATCHER".
C'est une préparation naturelle aux concours externes et championnats FFTir, auxquels nous encourageons vivement nos adhérent(e)s à participer, bien que la décision soit laissée à chacun(e).
Il s'agit de tirer un match (au moins) par mois, de septembre à juin, sur 40 coups. Le palmarès final prend en compte les 4 meilleurs scores de ceux de nos membres qui ont tiré au moins 4 matchs.

- Formations

Intéresser les nouveaux au Tir sportif passe par leur initiation et leur formation. Tous nos nouveaux adhérents les ont sollicitées, avant de s'inscrire dans notre club.

C'est une condition nécessaire à la pérennisation de leur adhésion à L'AVENIR.

L'AVENIR propose, chaque année, une matinée de formation théorique et pratique. Une session s'est déroulée en octobre 2023

- Ecole de tir

Bruno DE ARAUJO, Responsable de notre École de Tir, dit quelques mots sur la saison 2023-2024 qui a débuté, le mercredi 13 septembre, par une présentation aux parents des nouveaux élèves :

Elle se compose de 14 jeunes dont 7 nouveaux, et 3 pistoliers (une première à L'AVENIR !) répartis en 2 groupes, le mercredi après-midi. Mais 5 jeunes seulement au "format " École de Tir FFTir (de 09 à 14 ans). Pas de poussin, ce qui ne nous a pas permis de concourir dans les épreuves FFTir par équipe (Championnat des Clubs)

Le Rapport Moral est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER 2022-2023

Yves BBOSCHAT, trésorier, présente son rapport financier.

Parmi les subventions, une somme de 1 300 euros nous a été octroyée par la Commune, ce dont nous la remercions.

Solde au 31 août : 2 915 € affectés en réserve.

RECETTES	Situation au 31/08/2023		Situation		
	Rappel S.21/22		Rappel S.21/22		
AVOIR	8 938	3 237	FRAIS d'ADMINISTRATION et de FONCTIONNEMENT SPORTIF (1)	2 742	1652
SUBVENTIONS	1 589	3 408			
Conseil départ. Haut niveau (CG 78)	289	271	MASSE SALARIALE	0	0
Crédit Mutuel		1 524			
Commune	1 300	0	MATÉRIEL / ENTRETIEN	9 224	7562
Ligue régionale		1 300	TRAVAUX STAND (2)		
		313			
COTISATIONS	9 212	12 652	REVERSEMENT LICENCES à la LIGUE RÉGIONALE de L'ILE DE FRANCE	4 800	5810
Dont:					
Licences perçues	4 800	5 810			
Ressources Club	4 412	6 842			
RECETTES des MANIFESTATIONS (cartons, munitions,)	486	504	DÉPENSES des MANIFESTATIONS Pot AG	269	86
INTERETS LIVRET EPARGNE	38	49	FRAIS de DEPLACEMENT	618	434
RECETTES DIVERSES (vente rameneur 10m)	700	225	DÉPENSES DIVERSES (3)	73	1617
TOTAL RECETTES	20 963	20 075	TOTAL DÉPENSES	17 726	17160

5) RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES :

Après audit, les comptes sont certifiés par Anne-Cécile CATTEAU et Christian NGO.



Le rapport financier 2022-2023 est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes, et Yves Boschat pour l'excellente tenue de nos comptes.

6) SAISON 2023-2024 :

- Travaux et acquisitions envisagés :
 - Installation d'un placard sur mesure 'Ecole de tir', pour y ranger les vestes et autres équipements
 - Etanchéité de la noue surplombant le 1er pas de tir 10M
 - L'acquisition d'une cible électronique a également été proposée pour familiariser nos membres à son utilisation en compétition.

Vos suggestions seront toujours étudiées avec soin.

7) LA SAISON SPORTIVE HIVER 2023 – 2024

Elle est ouverte depuis septembre.

Un stage de formation au tir sportif (théorique et pratique) animé par André MARGOT à l'attention de nos nouveaux membres a eu lieu le 28 octobre 2023.

Le Calendrier Hiver de la FFTir est.

Adultes :

Championnat Départemental

- Championnat départemental 10 M (cadet à Senior/Dame) : 18-19 novembre à Montesson et 25-26 novembre à Buc
 - Championnat départemental des Clubs 10 M EdT : 16 décembre 2023
 - Championnat départemental des Clubs 10 M Adultes: 17 décembre 2023
 - Critérium départemental EdT: 03 et 04 février 2024
 - Championnat départemental EdT : 02 et 03 mars 2024
 - Championnat départemental Armes Anciennes: 09 et 10 mars 2024
 - Championnat départemental 25/50 M : les 26, 27, 28 avril 2024
- Championnat Régional – Dates et lieu à confirmer
Championnat France – Dates et lieu à confirmer

École de Tir :

L'École de Tir est sous la responsabilité de Bruno De Araujo.

La saison a débuté le 16 septembre, suite à une réunion d'information, en présence de parents, le 13 septembre.

Le programme des compétitions suivant est envisagé:

- CIRCUIT DES ÉCOLES DE TIR 78
 - Le Perray les 02 et 03 décembre
 - Buc les 13 et 14 janvier
 - Versailles les 09 et 10 mars
 - Montesson les 04 et 05 mai
- Critérium des Écoles de Tir – Dates et lieu à confirmer
 - Départemental
 - Régional
- Championnat des Écoles de Tir – Dates et lieu à confirmer
 - Départemental
 - Régional
 - France
 -

8) PROJET de BUDGET et FIXATION des COTISATIONS

Yves BOSCHAT, Trésorier, présente le projet de budget et de cotisations 2023-2024

Le budget est fixé à 17 877 €

				Prévision de budget 2023/2024 (euros)			
RECETTES				DEPENSES			
	Réalisation S. 22/23	Prévision S. 23/24	Delta 24/23		Réalisation S. 22/23	Prévision S. 23/24	Delta 24/23
AVOIR au 01 septembre	3 237	2 915	-9,95%	FRAIS d'ADMINISTRATION et de FONCTIONNEMENT SPORTIF (1)	1 652	1 885	14,10%
SUBVENTIONS	3 408	1 850	-45,72%				
Conseil départemental	271	250	-7,75%	MASSE SALARIALE	0	0	
Haut niveau (CD 78) *	1524						
Crédit mutuel	0	0		ACHAT MATERIEL / ENTRETIEN TRAVAUX (2)	7 562	7 535	-0,36%
Commune	1 300	1 300	0,00%				
Ligue régionale	313	300					
COTISATIONS	12 652	12 507	-1,15%	REVERSEMENT LICENCES A LA LIGUE IDF	5 810	5 941	2,25%
Dont:							
Licences perçues	5 810	5 941	2,25%	DEPENSES MANIFESTATIONS (cartons, munitions)	86	150	74,42%
Ressources Club	6 842	6 566	-4,03%	FRAIS de DEPLACEMENT	434	500	15,21%
RECETTES MANIFESTATIONS (cartons, munitions)	504	500	-0,79%	DEPENSES DIVERSES (3)	1 617	100	-93,82%
INTERETS LIVRET EPARGNE	49	55					
RECETTES DIVERSES	225	50					
TOTAL RECETTES	20 075	17 877	-10,95%	TOTAL DEPENSES	17 161	16 111	-6,12%

Cotisations (licence comprise) 2023-2024

- Seniors et Dames (21 ans et plus) = 176 €
 - Juniors (18 à 20 ans) = 121 €
 - Poussins à Minimes (09 à 14 ans) = 111 €
- 35 € sont offerts par la Commune aux lycéens et collégiens Saint-Rémois

Le projet de budget et le montant des cotisations sont soumis au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.

9) DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES pour la saison 202132024

Anne-Cécile CATTEAU et Christian NGO présentent leur candidature qui sont acceptées à l'unanimité. L'Assemblée les en remercie.

10) INTERVENTION DE JEAN GUILLON

Jean GUILLON, président, nous présente sa vision pour le futur de l'AVENIR et le comité directeur. Le comité Directeur de demain sera jeune, mixte, motivé et impliqué dans le quotidien et le futur de notre association, vieille de 138 ans.

Il formera des jeunes et moins jeunes qui participeront aux formations et compétitions internes et externes, seules révélatrices des progrès accomplis

11) RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres sortants sont :

- Jean GUILLON ne se représente pas
- Daniel GUITTON ne se représente pas
- Pascal PIERROT ne se représente pas

Votes pour la réélection d'un membre et les nouveaux membres du Comité directeur :

REELECTION :

- André MARGOT, sortant, se représente. Il souhaite limiter la durée de son mandat à un an.
Sa candidature est soumise au vote : il est élu à l'unanimité des votants

NOUVEAUX MEMBRES :

- Bruno LONCKE :
Sa candidature est soumise au vote : il est élu à l'unanimité des votants jusqu'en 2027
- Patrick DELPUECH :
Sa candidature est soumise au vote : il est élu à l'unanimité des votants jusqu'en 2027
- Catherine FOUACHE
Sa candidature est soumise au vote : il est élu à l'unanimité des votant jusqu'en 2027

11) ELECTION DU PRÉSIDENT, VICE - PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL – AUTRES FONCTIONS

- Jean GUILLON, quittant le Comité, donc la présidence de l'AVENIR propose de rester responsable de la maintenance.

Parick DELPUECH présente sa candidature à la présidence

- Daniel GUITTON ne se représentant pas, Bruno LONCKE est proposé par le Comité Directeur comme nouveau Secrétaire General.

- Bruno DE ARAUJO ne se représente pas à la vice-présidence de l'AVENIR. André MARGOT se porte volontaire pour ce poste pour la saison 2023-2024.

Toutes ces candidatures sont approuvées par l'Assemblée.

Suite à l'assemblée générale, les titres et fonctions du nouveau Comité Directeur sont définis dans le tableau suivant :

● Bureau :
○ Président : Patrick DELPUECH
○ Trésorier : Yves BOSCHAT
○ Secrétaire général : Bruno LONCKE
● Autres membres du Comité Directeur
○ André MARGOT : Vice-président
○ Bruno DE ARAUJO : Responsable de l'École de tir
○ Alexandre OLESSINA : Responsable des Concours Internes
○ Catherine FOUACHE

Le Comité directeur exprime aussi sa volonté de maintenir le poste de Commissaire, chargé de participer à l'encadrement des séances de tir des dimanche matin.

Pierre ROBERT accepte d'assurer cette fonction et se propose, également, de maintenir à jour notre site internet. Le Comité le remercie pour son implication.

Intervention du président sortant, Jean GUILLON. L'AVENIRr souhaite remercier André MARGOT pour ses 44 ans de dévouement au sein de notre association. Il lui remet, au nom de notre association, un magnifique revolver, portant la dédicace « L'AVENIR à André MARGOT, pour 44 années de dévouement » gravée sur le canon.

André MARGOT, touché, remercie chaleureusement le CD.

QUESTIONS DIVERSES

A l'issue de la séance, Gérard DANTAN nous présente une magnifique collection de casques et équipements des deux Guerres mondiales. Les membres présents de L'AVENIR le remercient pour cette animation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30.

Jean GUILLON

Président sortant

Patrick DELPUECH

Président élu